

# Aboli, le travail des enfants ?

Bénédicte Paquay.

L'OIT<sup>1</sup> a approuvé le 17 juin dernier, à l'occasion de la clôture de sa session annuelle, le texte de la nouvelle convention internationale visant à « éliminer les pires formes de travail des enfants » à travers le monde<sup>2</sup>.

Son contenu porte sur la suppression de pratiques telles que l'esclavage, le servage, la prostitution, la pornographie et les autres formes de travaux dangereux que l'on trouve dans les secteurs d'activités de la mine, de la construction et du transport. D'autres mesures indispensables à sa bonne application, comme la mise en place de mécanismes de contrôle, finalisent la convention.

Les Etats qui la ratifieront devront l'appliquer aux enfants de moins de 18 ans, ce qui élargit la portée de la convention de 1973 fixant l'âge minimum d'admission au travail (déjà signée par 72 pays).

de faire un pas vers l'éradication du travail des enfants, il reste pas mal d'écueils.

Et lorsque l'on sait que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se sont sérieusement opposés à l'interdiction de l'enrôlement dans les conflits armés de mineurs de moins de dix-huit ans parce qu'eux-mêmes recrutent dès dix-sept ans, on reste forcément perplexe. Qu'y a-t-il de plus dangereux, de plus inhumain en effet que d'aller au front et de tuer des semblables ? Il ne faut pas être sorcier pour constater les dégâts irrémédiables et les situations épouvantables auxquels se retrouvent confrontés les pays qui vivent un conflit armé. L'utilisation dramatique des enfants-soldats hypothèque pour longtemps l'avenir de générations entières, traumatisées par les horreurs de la guerre, sans repères leur permettant de reconstruire une société solide et solidaire.

Je m'interroge, d'autre part, sur la visite à l'OIT de M. Bill Clinton qui souhaite donner un « visage plus humain à l'économie mondiale » et qui a replacé l'abolition du travail des enfants dans ce cadre lorsqu'il s'est adressé à la Conférence internationale du travail.

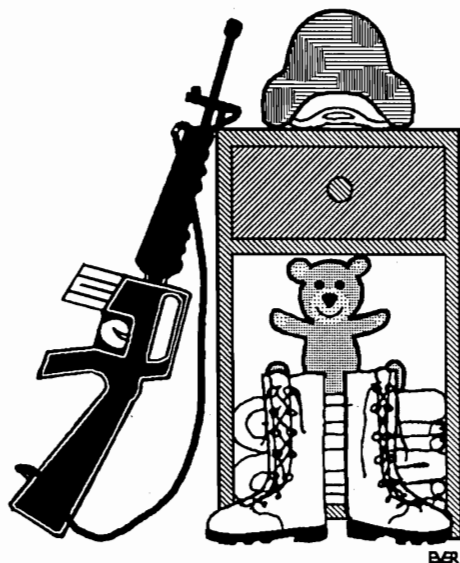
Le chef de l'Etat américain se rendait au sommet du G7 qui se tenait du 18 au 20 juin à Cologne. On y a décidé, à grands coups de tapage médiatique, l'allègement de la dette bilatérale et multilatérale des pays les plus pauvres. On sait à quel point ses modalités de remboursement - les plans d'ajustement structurel négociés par le FMI et la Banque mondiale - détricotent les structures sociales des pays qui y sont soumis et pèsent notamment sur les services publics, la santé et l'éducation.

Soyons réalistes, ce qu'a décidé le G7 représente un allègement réel de 10% du solde total de la dette, ce qui ne permettra jamais à ces pays de s'en sortir. Ils resteront, comme avant, pieds et poings liés aux grandes institutions financières internationales qui décideront, à leur place, des politiques sociales à suivre, à commencer par la libéralisation des marchés et la privatisation de toutes les structures publiques.

Il n'est plus besoin d'expliquer ce que cela veut dire; chacun sait parfaitement que ces politiques-là ne mènent pas les enfants dans

(1) Organisation Internationale du Travail.

(2) voir articles dans le Journal du Collectif n°10, septembre-octobre 98, p 18 et n°11 novembre-décembre 98, p 33.



On peut se réjouir, bien sûr, de ce texte qui condamne des pratiques aussi scandaleuses que néfastes pour une large partie de la population mondiale : les enfants travailleurs eux-mêmes évidemment, mais aussi les membres de leurs familles et des populations entières, obligées d'envoyer leurs enfants travailler pour subsister plutôt qu'à l'école pour se préparer une vie qui en vaille la peine.

Mais ce n'est pas assez. Derrière le consensus de façade et la volonté affichée par les Etats

les murs des écoles, mais bien sur les chantiers, dans les champs, à moins qu'ils n'aident leurs parents à la maison pour permettre à ces derniers d'aller travailler.

Ce sont d'ailleurs ces mêmes politiques qui ont obligé les pays européens à instaurer des plans d'austérité. Belles politiques en vérité, au visage plus qu'humain.

Ainsi, en Angleterre, des adolescents se lèvent à l'aurore pour déposer des bouteilles de lait sur les perrons ou glisser des journaux dans les boîtes aux lettres avant d'aller à l'école, quand ils ne sont pas en décrochage scolaire. Cela aidera toujours la famille à nouer les deux bouts, parce qu'avec ce que les parents gagnent - papa est au chômage, maman travaille à temps partiel - c'est pas toujours évident. Cela représente aussi des milliers d'accidents de travail avec blessures graves sur des enfants de moins de dix-huit ans. Ce n'est pas tellement loin de chez nous, l'Angleterre,...

Il faut cependant saluer et encourager le combat de tous ceux qui ont oeuvré à

l'élaboration de ce texte de portée internationale. Nous n'avons que trop besoin de cadres légaux et de volonté politique pour dompter les nombreuses dérégulations qui ont actuellement cours au niveau mondial.

Mais l'abolition du travail des enfants ne se limite pas à la stricte application d'un texte juridique. Il faut mettre en place les conditions pour qu'elle soit possible. Il faut commencer par donner aux populations des pays affectés par ce fléau un accès à tous les services élémentaires : l'accès à l'eau et à l'alimentation, au logement, à la santé, à l'éducation. Cette dernière reste le meilleur moyen d'éviter le travail des enfants et de leur préparer un avenir meilleur. Cela ne se passera pas sans résoudre le problème de la dette, et sans une régulation des marchés internationaux.

Alors, il y a encore du pain sur la planche et de quoi rester vigilants. Que l'on ne s'y trompe pas : la visite de Bill Clinton à la conférence de l'OIT n'empêchera pas l'OMC de tenter de conclure un nouvel AMI<sup>3</sup>. Seule la volonté, l'attention et la mobilisation citoyenne peut y parvenir.

(3) A  
l'occasion du  
Millennium  
Round ; voir  
article dans ce  
journal, p. 28.

## Le moyen-âge à l'aube du XXI<sup>ème</sup> siècle... !

Personne ne peut ignorer que les enfants sont les premières victimes de conflits armés, de catastrophes naturelles et aussi de crises économiques, de misères morales de la société.

Vulnérables et inexpérimentés, ils sont les proies toutes désignées de rapaces qui survolent les misères de toutes sortes et qui n'ont aucun scrupule à les engager de force dans l'armée, à les enchaîner à des travaux astreignants, à les pousser à la prostitution, bien souvent, et toujours pour des salaires de famine.

300 millions d'enfants sont au travail dans le monde.

Ce fléau ne touche pas seulement les pays pauvres. Des pays industrialisés connaissent également un taux de plus en plus élevé de jeunes esclaves.

Les problèmes qui découlent de cette situation sont catastrophiques pour l'avenir de ces enfants; malnutritions, rachitismes, maladies pulmonaires, mais aussi analphabétisme, autant dire que leur futur est inexistant, car peu arrivent indemnes à l'âge adulte.

Face à ce drame d'un autre temps, nous ne pouvons rester indifférents. Nous pouvons, si nous le voulons, être les garants du devenir de tous ces enfants.

La « Commission Enfant » d'Amnesty International<sup>1</sup> travaille dans ce but et nous serions heureux d'agrandir le groupe de réflexion ; nous y faisons des actions motivantes comme l'écriture de lettres, de pétitions, la tenue de stands, et encore, ce que vous pourrez apporter comme idées concrètes.

Anne  
Willaerts.

(1) Contact :  
Françoise  
Dierick c/o  
Amnesty  
international,  
tél. 02-  
538.81.77